

# Morvan

**TAMNAY-EN-BAZOIS** ■ BayWa-re renonce à l'installation de deux à quatre éoliennes dans la commune

## Le projet éolien à bout de souffle

Après plusieurs mois d'études, la société spécialisée dans la production d'énergie verte renonce au projet d'implantation de deux à quatre éoliennes à Tamnay-en-Bazois.

Fabien Agrain-Védille  
fabien.agrainvedille@centrefrance.com

Les éoliennes ne s'élèveront pas sur les hauteurs de Tamnay-en-Bazois, aux portes du Morvan. Les résultats des premiers mois d'étude du vent sur la zone conduisent la société Baywa-re, spécialisée dans la production d'énergies éoliennes, à renoncer au développement du projet d'implantation de deux à quatre éoliennes à Tamnay-en-Bazois.

En décembre 2023, Baywa-re avait installé un mât de mesure. En parallèle, Baywa-re avait entamé une concertation auprès de la population. La société étudiait, depuis septembre 2023, la possibilité d'installation dans la commune à la suite d'une délibération favorable du conseil municipal, en 2021.

Dans un communiqué, le responsable du projet éolien Kylian Alvarez souli-



ÉNERGIES. BayWa-Re envisageait l'implantation de deux à quatre éoliennes à Tamnay-en-Bazois. PHOTO D'ILLUSTRATION PIERRE DESTRADE

gne : « Nous avons analysé, au lancement du projet, un risque sur la ressource en vent. Le mât de mesure du vent avait justement pour vocation de nous éclairer en premier lieu sur ce risque. Les résultats, au bout des cinq

premiers mois, montrent que la ressource en vent est trop modeste, ce qui nous conduit à renoncer au projet ».

**Le mât restera installé jusqu'en 2025**

Le mât de mesure devrait rester en place jusqu'en

2025 avant d'être démonté.

La société insiste sur la nécessité des « études scientifiques réglementaires afin d'obtenir des éléments factuels sur la zone de développement visée. Ce n'est que lors de l'obtention des résultats de ces

études qu'il est possible de statuer sur la possibilité de développer un projet éolien et dans quelles conditions ».

Le responsable du projet revient sur la véhémence de l'opposition d'une partie de la population. « BayWa-re

ne poursuit pas inconditionnellement le développement éolien d'un projet : l'arrêt du projet de Tamnay-en-Bazois en est la preuve concrète. Il avait notamment été expliqué, dès le début du projet, qu'un risque sur la vitesse de vent était présent et pouvait donner lieu à un arrêt du projet selon les résultats des premiers mois de mesure. » Un enjeu parmi de nombreux autres qui contraignent le développement du projet.

**Études à Maux**

« Sur d'autres sujets, si l'identification de la cigogne noire repérée par nos écologues ne représentait pas un enjeu rédhibitoire à ce stade de développement, tout comme les possibilités de raccordement, ils auraient pu le devenir par la suite et donc aboutir à un arrêt du développement. »

Si le projet éolien de Tamnay-en-Bazois semble tomber à l'eau, dans la commune voisine de Maux, Solvéo poursuit ses études en vue d'une éventuelle implantation de six éoliennes dans la commune, aux portes du Morvan. ■

### SAINT-HONORÉ-LES-BAINS

## Réflexion engagée sur l'avenir des forêts



BIODIVERSITÉ. Visite en forêt du Sud Morvan des élus départementaux et des responsables de l'ONF.

Propriétaire de 360 hectares de forêt, le Conseil départemental a fait de ces sites des espaces privilégiés d'essor de la faune et de la flore.

À l'occasion de la Journée internationale de la Biodiversité, Fabien Bazin, président du Conseil départemental, et Blandine Delaporte, première vice-présidente, se sont rendus dans la forêt départementale du Crot de la Vouavre, à Saint-Honoré-les-Bains, pour parler gestion, avenir et changement climatique avec l'Office national des forêts (ONF), chargé de l'aménagement de ce patrimoine.

Assurant la responsabilité de mettre en œuvre les plans d'aménagement des

360 hectares de forêt (dont 60 hectares au Crot de la Vouavre) appartenant au Conseil départemental, l'ONF est un partenaire de première importance pour la collectivité. À lui d'assurer la triple vocation de ces forêts, à savoir la production de bois, la protection de l'environnement et l'accueil du public. Les débats citoyens d'Imagine la Nièvre ! ont, d'ailleurs, exprimé une forte attente d'« espaces clés de biodiversité ».

**« Expliquer la forêt »**

Le dérèglement climatique, qui s'accélère depuis quelques années, bouleverse le temps long de la gestion des forêts départementales, dont les docu-

ments d'aménagement sont taillés pour vingt ans.

Avec l'arrivée, à échéance, des plans d'aménagement en 2027, la réflexion s'engage sur l'avenir après avoir fait le bilan de ces quinze ou vingt dernières années. « Nous allons prendre le temps de préparer les futurs documents d'aménagement », assure Fabien Bazin, qui souhaite, à court terme, mieux faire connaître ces forêts départementales et les utiliser comme supports pédagogiques : « Nous devons expliquer la forêt, informer, communiquer, mais aussi raconter comment fonctionnent des documents d'aménagement ». ■

## L'amoureux des mots

6€  
52 pages



**En vente**

chez votre marchand de journaux  
et sur [centrefranceboutique.fr](http://centrefranceboutique.fr)

la boutique